



ARNICA MONTANA

M.J.C. 35, rue Pasteur – 05100 BRIANÇON

☎ 04 92 20 38 60 - arnica.montana@free.fr / www.arnica-montana.org

CIRCULAIRE JANVIER - MARS 2012

Les membres du conseil d'administration d'Arnica Montana vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

*** Prochaines conférences (vidéoconférences) à la M.J.C. de Briançon à 20h30 (entrée libre).**
Un thème de remplacement sera proposé en cas d'empêchement d'un des intervenants.

Mercredi 11 janvier 2012 :

"Le Tichodrome, follet de l'à-pic" Par Christophe SIDAMON PESSON, Photographe de Nature (primé dans des concours nationaux et internationaux)

Présentation par l'auteur du livre "Tichodrome, follet de l'à-pic" (Christophe Sidamon Pesson) Editions Hesse.

De 2009 à 2011, Christophe Sidamon-Pesson a réalisé un de ses rêves : partager la vie du tichodrome, au cœur des Alpes. Symbole des parois abruptes des montagnes les plus escarpées, avec ses grandes ailes rouge carmin, le tichodrome a provoqué chez le photographe une véritable passion. Après l'appriovissement du vide à près de trente mètres au-dessus du sol, une approche empreinte du plus profond respect et de longues journées à guetter le passage de l'oiseau, il nous dévoile, à travers un livre superbe, le tichodrome, très peu souvent photographié, sous des aspects inhabituels, voire totalement inédits. Des images où la réalité côtoie le merveilleux et la poésie

Mercredi 8 février 2012 :

"Messicoles et adventices des cultures des Hautes-Alpes" par Françoise Homand. Le département des Hautes-Alpes est particulièrement riche en plantes inféodées aux cultures. Après quelques définitions et descriptions des spécificités de ces plantes, des photos d'une trentaine de messicoles sont présentées, ainsi que d'une vingtaine plantes adventices. Une occasion de regarder autrement ces "mauvaises herbes" et d'apprendre à respecter les plus rares.

Mercredi 14 mars 2012 :

"Le retour des Vautours" par Christian Couloumy, chef du secteur Embrunais du Parc National des Ecrins.

Permanence d'ARNICA MONTANA, Fonds documentaire le jeudi de 14h30 à 16h30 à la MJC de Briançon (2^{ème} étage).

La première séance de botanique "de salon" aura lieu à la MJC, dans le local d'Arnica au 2^o étage, **le jeudi 5 janvier à 14 h.** Au menu, les Véroniques, que Françoise nous a mijotées.

- Vous trouverez ci-dessous la **demande de renouvellement** d'adhésion à notre association.

Suite à la nouvelle réglementation, les associations souhaitant siéger à des commissions officielles pour la protection de l'environnement (Arnica siège à ces commissions depuis de nombreuses années) devront faire une demande de représentativité à la Préfecture; Un nombre minimum de membres sera nécessaire (ce nombre sera fixé par arrêté préfectoral). Pour continuer à siéger aux commissions préfectorales, il est donc important de renouveler votre adhésion pour 2012.

- Par courrier du 9 août 2011 de la Direction Générale des Finances publiques, **notre association est reconnue comme présentant un caractère d'intérêt général et est donc maintenant habilitée à délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.** Les sommes pouvant être retenues sont celles supérieures à la cotisation (la cotisation ne peut pas être prise en compte car elle donne droit à une contrepartie : participation aux activités, prêt de livres etc..).

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Membre de l'U.R.V.N. affiliée à France Nature Environnement.

**DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ADHESION 2012
ARNICA MONTANA**

NOM :

Prénom (s)(pour adhésion couple, les 2 prénoms) :.....

Adresse (si changement) :

Tél (si changement) :.....N° d'adhérent (voir carte ou étiquette adresse) :.....

e mail (si vous souhaitez recevoir ARNICA INFO NET)

A/ Renouvellement adhésion 2012_ (encadrez le(s) choix correspondant(s) :

- **Membre actif : 16 €**
- **Mineur (- de 18 ans), CES, étudiant, R.M.I.: 10 €**
- **Couple : 22 €**
- **Membre bienfaiteur: à partir de 23 €**

B/ - Abonnement (facultatif) au "petit Coq" (**adhérents**), journal de la SAPN, du CRAVE, d'ARNICA MONTANA, ajoutez **7,50 €** à la cotisation (4 numéros par an). Les abonnements au petit coq comptent à partir du 1 janvier

Abonnement au petit coq (**non adhérents**), ajoutez **15 €**

C/- Don :€

TOTAL du règlement (A +B +C) :..... €

Remarque : Les cotisations prises après le 1 octobre 2011 (nouveaux adhérents) comptent pour 2012

A..... le.....
Signature
(Pour les mineurs, signature du représentant légal)